



LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LE RENDEZ-VOUS DE PREDIAGNOSTIC

1. Eléments sur le porteur de projet ou le chef d'entreprise

- ✓ CV du promoteur et des principaux associés
- ✓ Copie des diplômes en relation avec l'activité envisagée
- ✓ Attestation de stage ou de travail en relation avec l'activité envisagée
- ✓ Attestation demandeur d'emploi (si c'est le cas)
- ✓ Justificatif de la CAF pour les allocataires du RMI (si c'est le cas)
- ✓ Montant de l'apport personnel ou des fonds propres à dégager (justificatif à apporter)

2. Eléments sur le projet

- ✓ Présentation du projet
 - Idée – motivations -
 - Détail des produits ou services – Tarifs/Prix proposés aux clients
 - Clientèle envisagée – Concurrents existants- Avantage concurrentiel - Fournisseurs
 - Tout document pouvant justifier la demande de la clientèle (Lettre d'intention des clients potentiels, bon de commande) (si possible)
- ✓ Devis des travaux (Electricité, plomberie, maçonnerie...) (s'il y a lieu)
- ✓ Proformas du matériel et des équipements
- ✓ Titre de propriété ou Promesse de bail ou contrat de location pour le local si nécessaire
- ✓ Permis de travaux ou de construire (s'il y a lieu)
- ✓ Plan des travaux (s'il y a lieu) - Plan du local détaillé

3. Eléments sur l'entreprise (uniquement si immatriculée)

- ✓ Statuts de l'entreprise s'il s'agit d'une société
- ✓ Extrait K-Bis ou document INSEE ou récépissé CFE
- ✓ Carte d'artisan
- ✓ Situation comptable en cours pour les entreprises en activité depuis plus de 3 mois (cf. de janvier au mois en cours)

I. LISTE DES PIECES ADMINISTRATIVES COMPLEMENTAIRES A REUNIR POUR LA DEMANDE DE FINANCEMENT

- ✓ Copie d'une pièce d'identité
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Attestations relatives aux aides déjà obtenues
- ✓ Pour les entreprises en activité:
 - 3 derniers relevés de compte
 - Tableau d'amortissement des emprunts (s'il y a lieu)
 - Attestation de régularité fiscale et sociale
- ✓ Dans le cas d'un prêt d'honneur, joindre obligatoirement :
 - Attestation de régularité de la situation du demandeur vis-à-vis de la Banque de France (auprès de l'IEDOM au Boulevard Général de Gaulle)
 - Dernier avis d'imposition

Le dossier de demande régionale doit être déposé avant toute mise en œuvre du projet d'investissement. L'attestation de dépôt et l'accusé de réception ne préjugent en rien de la décision finale d'attribution d'une aide financière à votre entreprise.